



# EDUCATION : de l'inscription à la mise en oeuvre de votre projet 2024-2025

*Ecoles : vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ? Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.*

## INSCRIPTION

**Vous avez un projet sur l'environnement, le patrimoine bâti, le développement durable ?  
Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent vous accompagner.**

### **Avant le 14 juin 2024 :**

- Consultez (en bas de page) la liste des animations proposées, en sélectionnant les critères proposés : thématique, cycle, commune, déplacement en bus.
- Présentez-nous votre projet en remplissant le formulaire d'inscription, accessible en haut à droite des pages de présentation des animations (connexion nécessaire à l'extranet des établissements scolaires).
- Votre demande sera étudiée par le comité de sélection des projets, composé du Parc et de représentants de l'Éducation Nationale.

### **Entre le 9 septembre et le 26 septembre**

- Participez à une réunion de préparation avec l'intervenant, dès réception de la réponse positive du comité de sélection (mail envoyé mi-juin et rappel à la rentrée 2024).

## MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET

### **Durant l'année scolaire**

Vous développez votre projet en liaison avec les animations de la structure membre du réseau éducatif du Parc.

### **Après chaque animation ou à la fin du projet**

Vous remplissez le formulaire "Subvention-retour évaluatif" pour mettre en paiement la subvention qui vous a été attribuée.

- Forfait de 115 € par demi-journée et par classe.

# Animations, inscriptions et subventions



## Animations de la maternelle au lycée

Pour découvrir les interventions sélectionnez vos critères en haut de page.

[Lire la suite +](#)

---



## Réunions de préparation enseignants/intervenants

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Dates et horaires des réunions en présentiel.

[Lire la suite +](#)

---

## Pour nous contacter

*Matthieu CLÉMOT*

*Référent éducation et valorisation de l'offre touristique*

*m.clemot [at] parc-loire-anjou-touraine.fr*

---